

14 août - 1789

Resp 35369-4/12

DÉLIBÉRATION
DES DÉCROTEURS
DE LA VILLE DE TOULOUSE.

L'AN mil sept cent quatre-vingt-neuf, & le 14 du mois d'Août, au point du jour, la communauté des Décroteurs de la présente Ville, assemblée sur la place Royale, après que tous les membres d'icelle ont été extraordinairement & régulièrement convoqués, M^e. Vidal, doyen & président, portant la parole auroit dit :

MESSIEURS,

Aucun de nous n'ignore les allarmes & les troubles qui affligent cette Ville, depuis que des esprits mal intentionnés se sont concertés pour publier qu'une foule de brigands assemblés avoit déjà brûlé plusieurs de nos paillers, & qu'ils étoient prêts à piller nos maisons de la Ville.

Des couriers envoyés successivement de différentes Villes des environs, sembloient avoir donné quelque apparence de vérité à une nouvelle aussi affligeante.

Aussi-tôt l'on vit toutes les classes de citoyens, sans distinction de rang, de qualité, courir aux armes, former volontairement des corps-de-garde & des patrouilles qui veillent nuit & jour à la sûreté des citoyens.

Avec quel zele & quel courage nous les avons vus former des Compagnies & des Régimens, pour aller attaquer ces ennemis de la tranquillité publique jusques dans leurs retranchemens. Ni les ardeurs du soleil, ni les fatigues d'un voyage pénible, n'ont point

été capables de ralentir la fougue de cette jeunesse bruyante , qui pendant près de vingt-quatre heures a battu les campagnes , pour rassurer les agriculteurs , dont la plupart avoient abandonné leurs foyers.

Quel spectacle affligeant & douloureux pour les ames sensibles , de voir ces mères éplorées courbées sous le poids de leurs enfans , errer çà & là cherchant un asyle contre la fureur de ces tigres , que l'on croyoit altérés de sang & de carnage !

Heureusement , Messieurs , ces inquiétudes furent vaines & de courte durée. Je n'ai que des éloges à vous donner pour le zele que vous montrâtes tous dans une circonstance aussi critique. Quoique le sort vous ait malheureusement placés dans la dernière classe des citoyens , vous ne montrâtes ni moins d'ardeur , ni moins d'activité pour la cause commune. Chacun de vous quitta sans peine son atelier , & fit un sacrifice généreux des profits de son travail , sans prétendre à la moindre retribution.

Quoique le calme & la tranquillité soient rétablis dans Toulouse , néanmoins on a cru nécessaire de former des Régimens , pour prévenir les irruptions que pourroient faire des brigands , qu'une sage police a chassés de la Capitale.

Il a été nommé une commission de vingt-quatre électeurs , dans le nombre desquels quatre ont été choisis pour faire la levée d'une coécation arbitrairement ordonnée , tant sur tous les Corps séculiers & réguliers , que sur les différentes Corporations de la Ville.

Des lettres circulaires ont été imprimées & envoyées à tous les chefs de ces différens Corps & Communautés , avec invitation de verser chacun la taxe qui lui étoit imposée , dans les coffres de ces quatre Commissaires ; mais ce qui m'afflige & qui me pénètre de la plus vive douleur , c'est de voir , Messieurs , que par un oubli injurieux à notre corporation , ou par un mépris formel pour un état aussi utile , on ne nous ait pas fait l'honneur de nous comprendre dans la classe des bons citoyens. Et bien , Messieurs , pi-

quons-nous d'une noble émulation : faisons voir que quoique disgraciés de la fortune , nous sommes bons Français , & prêts à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour la gloire d'un Monarque chéri , & pour la défense de notre Patrie & de nos concitoyens : & puisqu'on n'a pas jugé à propos de nous comprendre dans la taxe , dont le relevé , nous dit-on , doit salarier la classe indigente des ouvriers qui sera incorporée dans ces Régimens Patriotiques , on voudra bien nous permettre de former une Compagnie Franche , de laquelle j'ai droit d'attendre les plus glorieux succès.

Je vois déjà briller sur votre front , le noble courage qui vous anime : il vous tarde de marcher sur le chemin de la gloire ; mais sur-tout , que la paix & la concorde règnent parmi vous : ne vous laissez pas guider par l'ambition de gouverner ; que le dernier de vos soldats soit autant que moi , qui , selon toutes les apparences aurai l'honneur du commandement ; soyons tous également Français & Citoyens.

Tels sont , Messieurs , les motifs qui ont promu cette assemblée , & sur lesquels vous avez à délibérer.

La matière mise en discussion , le premier opinant , débout & découvert , a dit :

Je ne puis qu'applaudir , Messieurs , au zèle de notre président ; mais qu'il me soit permis d'ajouter quelques réflexions.

J'étois déjà informé de la commission & de l'arrêté qu'elle a pris ; mais je demeure instruit , que tous les Corps , Chapitres , Communautés religieuses , & les différentes Corporations de la ville assemblées , sans avoir égard à l'obligation qui leur étoit imposée par les quatre Commissaires nommés pour la perception de ce nouvel impôt , ont unanimement délibéré de ne rien payer :

1°. Parce que ces Messieurs n'ayant point de pouvoir législatif , on ne reconnoissoit dans leur personne , aucune qualité pour rien exiger des particuliers.

2°. Que tous les Citoyens animés du même zèle pour le bien public ayant offert de monter la Parouille

gratuitement , & chacun à son tour , toute contribution étoit superflue , parce qu'il ne seroit pas juste que ceux qui paieroient de leur personne , payassent encore de leur bourse.

3°. Qu'il paroïssoit assez inutile de déranger de leur travail les Ouvriers des différentes Corporations ; qu'en leur faisant passer les nuits & les jours dans un corps-de-garde , les Manufactures , les Arts & les Métiers ne pourroient que souffrir de l'abandon qu'ils seroient de leurs Ateliers & des Boutiques.

4°. Que des Soldats mercénaires ne seroient jamais aussi-bien le service , que les Citoyens portés de bonne volonté.

5°. Que la plupart de ces Ouvriers , bien aises de se faire un patrimoine du service militaire , renonceroient à leur état , pour vivre dans une oisiveté toujours nuisible & dangereuse.

6°. Par la sage précaution de ces braves Commissaires , il arriveroit qu'un Citoyen qui tient à plusieurs Corps ou Communautés , paieroit trois ou quatre fois , indépendamment de son service personnel.

7°. Que cette levée dérangeroit considérablement Messieurs les quatre Commissaires , des importantes fonctions de leur état ; qu'étant obligés de tenir des livres de Recette & de Dépense , la reddition de leur Compte , qui en deviendroit la suite nécessaire , exposeroit leur délicatesse à des épreuves désagréables pour des Gens à sentiment , qui , la plupart du temps deviennent les victimes de leur zele. Telles sont mes réflexions ; & quoiqu'étrangères à notre mandat , elles peuvent intéresser l'universalité.

Je suis encore d'avis que la présente soit colportée sur les places , & criée dans les rues & carrefours de la Ville. Aussi-tôt un applaudissement général s'est fait entendre , & tous les Membres ont crié FIAT , FIAT , FIAT. *Signé*, VIDAL , raccommodeur de Boucles , Crieur public , Colporteur , Décroteur royal , Président , & Doyen du Corps.

